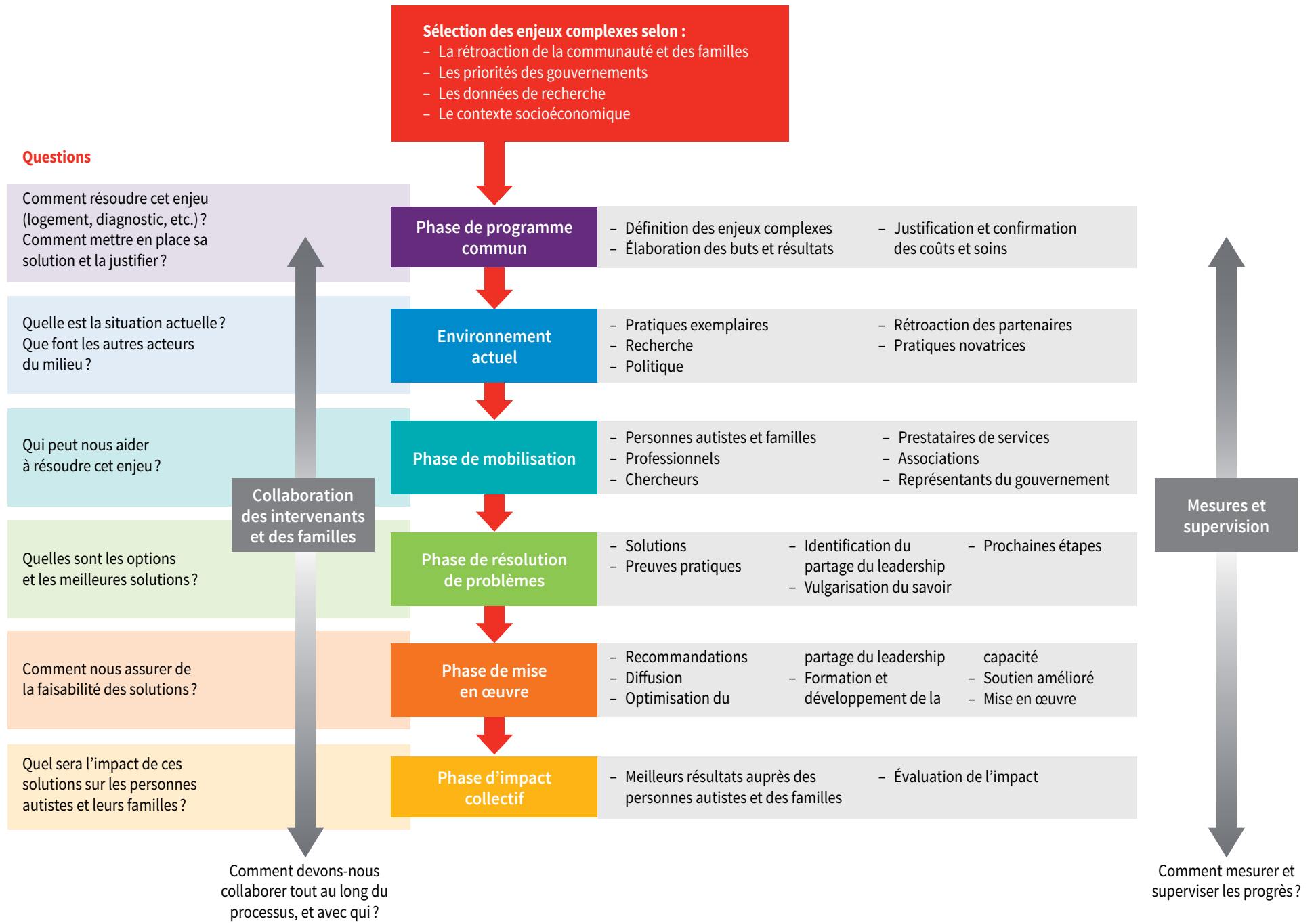




Un Partenariat canadien pour l'autisme : partage du leadership et partenariats de collaboration

Processus d'impact collectif du PCA



Pourquoi un Partenariat canadien pour l'autisme ?

Partout au Canada, les provinces et territoires travaillent d'arrache pied pour trouver des solutions aux enjeux complexes relatifs à l'autisme, mais ils le font actuellement chacun de leur côté, en silo. Ce faisant, les ressources et services sont inégaux, et les personnes autistes, tout comme leurs proches et soignants, doivent faire face à des obstacles importants, voire insurmontables.

Lors de l'élaboration du plan d'affaires du Partenariat canadien pour l'autisme, l'équipe de projet — menée par un groupe d'experts du domaine de l'autisme et un comité consultatif composé de sept Canadiens autistes militants — a consulté près de 5000 Canadiens par le biais de tables rondes communautaires, de rencontres avec 101 représentants du gouvernement des 13 provinces et territoires et d'un sondage national.

Quelles sont les priorités du PCA ?

Les Canadiens ont énuméré tout un éventail de problèmes urgents qui ont été divisés en cinq grandes catégories. Ces catégories illustrent les enjeux systémiques et complexes qui touchent les personnes avec un TSA :

- Diagnostic et intervention précoces ;
- Emploi ;
- Interventions et services adaptés tout au long de la vie ;
- Soins médicaux spécialisés, y compris les services de santé mentale et dentaire ; et
- Éducation, dont la transition vers la vie indépendante, vers l'éducation postsecondaire et vers l'emploi.

L'implication et l'intégration des peuples autochtones et des Canadiens des régions éloignées et du Nord sont des éléments cruciaux dans le succès de ce modèle, et c'est pourquoi nous utiliserons une approche distincte et informée par les membres de ces communautés.

Comment le modèle du PCA fonctionne-t-il ?

Comme l'indique le graphique ci-dessus, le Partenariat canadien pour l'autisme a été conçu de façon à stimuler la collaboration horizontale, la résolution des problèmes et la prise d'action collective. Un PCA permettra de :

- Développer une plateforme de collaboration multisectorielle qui stimule le changement systémique.
- Faciliter les occasions de réflexion collective, de collaboration et de mise en commun des ressources dans plusieurs secteurs et à travers tous les niveaux du gouvernement de façon à atteindre un potentiel de création de solutions efficaces qu'un gouvernement ou qu'une organisation ne pourrait pas créer de façon indépendante.
- Assurer la capacité à influencer les activités de recherche au Canada et accélérer la mise en pratique de la recherche.
- Augmenter la capacité de soutien dans les communautés par l'intermédiaire du partage de l'information, de l'éducation et du développement des compétences.
- Augmenter la capacité de services des communautés éloignées ou du Nord en leur fournissant un portail facilitant non seulement le partage d'informations en matière de politiques et de recherche, mais également les partenariats avec d'autres provinces et territoires canadiens ayant plus de ressources.
- Fournir un accès à de l'information véridique, récente et fondée sur des faits permettant la prise de meilleures décisions dans le développement de politiques portant sur les problèmes complexes liés au TSA tout au long de la vie.
- Permettre une meilleure efficacité et des économies en matière de prestations de services.
- Être au fait des avancements nationaux et internationaux, afin d'éviter de chercher à « réinventer la roue ».